

La CGT prévient Macron: «Il faut rester humble!»¹

France Inquiet par la loi Travail, le leader de la CGT Philippe Martinez veut rester dans son rôle syndical. Et promet des mobilisations...



Le leader de la CGT Philippe Martinez. Photo d'archive.

[Par Xavier Alonso Paris 15.06.2017](#)

Philippe Martinez nous reçoit à Montreuil, ville arrimée à l'est de Paris, au siège de cette fameuse CGT. L'architecture du bunker, verre et béton esprit années 70, a très mal vieilli. Le patron du principal syndicat français est de bonne humeur. Fatigué, mais toujours aussi déterminé. La CGT n'est peut-être plus le syndicat numéro 1 mais il continue à donner le

ton.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la France a-t-elle changé?

On nous vend quelque chose de pseudo-nouveau, mais la France continue d'aller mal. On dit que c'est la révolution parce qu'on a un président de 39 ans. Mais il faut voir ce qu'il propose. Son discours, on l'entend depuis quarante ans et plus. Le coût du travail, le patronat en parlait déjà en 1906! La nouveauté, c'est de l'affichage. On nous parle de renouvellement, de société civile. Mais que voit-on? Un gouvernement au sein duquel des ministres ont dépassé l'âge de la retraite, et une ministre du Travail qui travaillait déjà avec Martine Aubry en 1997. Je l'ai dit au président: il faut rester humble.

N'est-il pas légitime?

Il a été élu, personne ne le conteste. Mais dans des conditions inédites. Au premier tour, c'est le candidat qui a obtenu le plus de votes par défaut. 40% de ceux qui ont voté pour lui l'ont fait parce qu'ils considéraient que c'était le moins pire. Au deuxième tour, il a fait 66%. Dans un autre contexte, en 2002, Jacques Chirac avait fait 82% contre le FN. Et on vient de battre le record d'abstention aux législatives. Il n'y a pas de plébiscite pour son programme. Prétendre le contraire, ce serait se comporter comme un monarque.

L'abstention a été historique. Qui est responsable?

Posez la question à ceux qui gouvernent depuis des années. Les usines continuent à fermer. Ce sont les politiques les responsables du désenchantement. J'ai vu François Hollande en début d'année qui me disait qu'il avait fait des choses très bien. Je lui ai dit: «Dans ce cas, pourquoi ne vous êtes-vous pas représenté?» Il ne m'a pas répondu.

La France et toute l'Europe ont craint le pire: une victoire du FN. Maintenant que ce scénario est écarté, cela ne plaide-t-il pas pour l'unité nationale?

¹ La Tribune de Genève : <http://www.tdg.ch/monde/europe/cgt-previent-macron-faut-rester-humble/story/12990359>

On a échappé au pire et la CGT s'est beaucoup battue pour cela. Mais il ne faut pas nous faire le coup tous les cinq ans d'une mobilisation générale contre le FN et puis tout reprendre comme avant. Où en est le dialogue social? Macron fait comme les autres: il définit un cadre, très étroit, à l'intérieur duquel on a le droit de discuter. Tout ce qui sort du cadre est considéré comme contestataire.

La majorité va être extrêmement large. Le premier opposant, ce sera vous?

Non, je ne serai pas le leader de l'opposition politique. Tous ceux qui essaieront de nous faire dévier de nos objectifs syndicaux seront mis en échec. Notre responsabilité reste la même. Nous sommes dans notre rôle de syndicat et on ne changera pas. On jugera sur ce que le gouvernement propose.

Justement, la loi Travail est déjà sur la table. Le gouvernement parle d'une concertation sans précédent...

Mais la méthode, elle est juste prévue par la loi! Toute réforme de cette ampleur prévoit une phase de discussion avec les partenaires sociaux. Le gouvernement précédent l'avait juste oublié! Macron, parce qu'il a largement participé à la rédaction de la loi El Khomri, a simplement retenu la leçon.

Légiférer par ordonnances, est-ce un casus belli?

Ça dépend de la nature de l'ordonnance! François Mitterrand est a fait des ordonnances. Il a fait la semaine des trente-neuf heures, la retraite à 60 ans, les nationalisations. Le problème, c'est que la méthode ne montre pas d'esprit de concertation. Rien ne dit que ce qui sera soumis au parlement tiendra compte des propositions de la CGT. La méthode pourrait aussi ressembler à: «J'ai écouté les syndicats et je fais ce que je veux!» C'est aussi une façon de gouverner.

Comment jugez-vous les premières propositions?

On ne dispose d'aucun texte. Il est question du plafonnement des indemnités prud'homales, de la fusion des institutions représentatives des personnels, de référendum à la demande des employeurs. Mais comment, où, sur quelle base? On n'en sait rien.

Y a-t-il des lignes rouges?

Il n'y a aucune raison d'applaudir une réforme qui va encore plus loin que celle qu'on contestait déjà l'année dernière. On veut une législation, des règles collectives au niveau du pays, au niveau de la branche et au niveau de l'entreprise. Et pas l'inverse. On ne peut pas partir de l'entreprise et avoir une branche qui donne quelques indications.

Allez-vous bloquer le pays?

Je n'aime pas ces expressions barbares... On n'a pas de bouton rouge pour déclencher la grève générale. Pas d'a priori non plus. Nous sommes à l'écoute. Mais on est plus inquiets après la première réunion qu'avant.

Vous paraissez moins déterminé que l'année dernière. La réforme sera-t-elle inéluctable?

Je suis clair: il faut des mobilisations. On est en train de s'échauffer. Mais quand je vois les titres «La CGT va bloquer la France»... c'est bien mal connaître les ouvriers. Je peux monter sur un bidon ou crier dans un chapiteau pour déclarer la grève générale. Si les salariés ne veulent pas la faire, elle n'aura pas lieu.